

L'an deux mille onze, le vingt huit septembre à seize heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt deux septembre deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19

Membres titulaires présents ou représentés : 13

Pouvoirs : 5

Quorum atteint

Nombre de suffrages exprimés : 13

**Présents(es)**

Annie AGIER,  
Marcel BAGARD,  
Jean-Marie BERTRAND,

Marie BOUCHEZ,  
Jean-Pierre BUIX,  
Gérard COUPON,

Corinne MOREL-DARLEUX,  
Hervé RASCLARD.

**Pouvoirs**

André AUBERIC à Jean Pierre BUIX, Marc BONNARD à Marie BOUCHEZ, Michèle EYBALIN à Corinne MOREL DARLEUX, Christine NIVOU à Hervé RASCLARD, Michel TACHE à Jean-Marie BERTRAND.

**Excusés(es)**

Pierre COMBES, Michel GREGOIRE, Dominique GUEYTTE, Bruno LAGIER, Jean François SIAUD, Gérard TENOUX.

\*\*\*\*\*

**Objet : Projet de thèse relatif à l'observatoire de l'évolution du territoire**

Le Président expose :

Conformément au projet de Charte du Parc, la création d'un observatoire sur le territoire des Baronnies Provençales est l'une des mesures à mettre en place d'ici 2015. En ce sens, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales a encadré sur une période de 10 mois un stage de fin d'études universitaires afin de proposer une méthode pour la création de cet outil ainsi que des propositions d'objectifs et d'indicateurs à prendre en compte.

Faisant suite à ce travail de préfiguration, il est envisagé de poursuivre la dynamique mise en place en mobilisant un partenariat avec des laboratoires de recherche (Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie (IMEP) et l'institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (CEMAGREF)) en vue de l'accueil au sein du SMBP d'une thésarde candidate à une bourse CIFRE (thèse en partenariat laboratoire de recherches/collectivité).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau,

- **Approuve** cette proposition
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président,  
Hervé RASCLARD